

■ **Arcitel SA, en liquidation**, à Genève, exploitation d'un bureau d'études et d'ingénieurs conseils, etc. (FOSC du 13.03.2002, p. 6). La dissolution de la société est révoquée par décision de l'assemblée générale du 21.08.2003. Par conséquent, la raison sociale redevient: **Arcitel SA**. Le capital-actions de CHF 100'000 est maintenant entièrement libéré. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Statuts modifiés le 21.08.2003. Conti Corinne n'est plus liquidatrice; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Mooser Jacques, de Bellegarde, à Servion, est administrateur unique avec signature individuelle. AJR Conseils, Rosa Maria Sormani n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Fiduciaire Battisti, à Genève. Nouvelle adresse: rue Voltaire 30, c/o Fiduciaire Battisti.

Journal no 9816 du 01.09.2003  
(01159938 / CH-660.0958.991-5)